

Destinataires : Tous les employés

Expéditeur : Jonathan Bureau, directeur adjoint aux opérations financières

Date : 12 novembre 2024

Objet : Fermeture des comptes de soutien à la gestion des avoirs financiers pour la clientèle hébergée dans les ressources intermédiaires de santé physique

Bonjour,

Afin de se conformer aux orientations ministérielles tel qu'édicté dans le cadre de référence pour les ressources intermédiaires (RI) et les ressources de type familial (RTF) et dans l'entente nationale entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec (ARIHQ) signée en juillet 2021, le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS-EMTL) a pris la décision de ne plus offrir le service de soutien à la gestion des avoirs financiers (fiducie) pour la clientèle hébergée dans les ressources intermédiaires de santé physique de son territoire.

L'article 3.11 du cadre de référence du MSSS détaille les services de soutien et d'assistance devant être rendus par une RI. Une RI doit assurer la gestion de l'allocation pour dépenses personnelles des usagers et faire l'inventaire des biens. De ce fait, il incombe aux RI de veiller à la saine gestion des avoirs financiers des usagers qui sont hébergés dans leur installation.

Le service des comptes à recevoir assume présentement cette gestion et entamera prochainement la transition avec les différents partenaires touchés par ces modifications. La direction des opérations financières prévoit que ces changements soient pleinement effectifs d'ici le 1^{er} avril 2025.

Merci

